

***RAPPORT TCFD 2024
SUR LES RISQUES ET OCCASIONS LIÉS
AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES***

Décembre 2024

metro

Informations prospectives

Nous avons utilisé diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. L'usage du temps futur ou conditionnel ainsi que les expressions «objectifs », « cibles », « potentiel », « probable », « attendu », « croire », « pouvoir » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, ainsi que notre plan d'action 2025 et notre [plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026](#). Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de METRO et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent document et qu'elles représentent nos attentes. METRO n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

Introduction

En tant que chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie au Québec et en Ontario, METRO Inc. (la « Société ») prend au sérieux la menace des risques liés aux changements climatiques, tout en tenant compte des occasions inhérentes. Bien que les changements climatiques puissent comporter des risques pour les modèles d'affaires actuels, ils créent également des occasions pour les entreprises qui agissent de manière efficace dans un environnement concurrentiel. METRO relève ce défi en se mobilisant vers un avenir durable, tout en rendant compte de manière transparente de ses progrès. En 2022, METRO est devenue le premier détaillant alimentaire et de pharmacie canadien à appuyer publiquement les recommandations du [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#), également connu en anglais sous l'acronyme « TCFD ».

À une époque marquée par l'accélération des changements climatiques et ses nombreuses conséquences, METRO reconnaît l'importance cruciale de prendre en considération les risques liés au climat et de saisir les occasions pour un avenir durable. Dans un souci de transparence et afin de maintenir une gestion responsable de nos activités, nous présentons notre stratégie climatique - un cadre complet qui démontre notre approche pour la gestion des risques liés au climat et la saisie des occasions découlant de la transition mondiale vers une économie sobre en carbone.

Notre stratégie climatique se base sur la mitigation et l'adaptation. Nous croyons qu'une approche combinée de la lutte contre les changements climatiques et de la résilience créera de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes et pour la société en général.

Ce rapport décrit l'impact potentiel des changements climatiques sur notre entreprise, comment nous pourrions réussir notre transition vers une économie sobre en carbone et à nous adapter aux changements climatiques. Notre compréhension des défis liés aux changements climatiques continue d'évoluer, et nous mettrons à jour nos plans de continuité des affaires en conséquence.

En adoptant les recommandations du TCFD et en utilisant son cadre de référence, METRO a pour objectif de structurer son approche d'adaptation au climat autour de chacun des quatre (4) piliers : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les indicateurs et objectifs. Ce rapport présente notre évaluation actuelle de la robustesse et de la capacité de notre stratégie et de notre modèle d'affaires à faire face à différents scénarios climatiques.

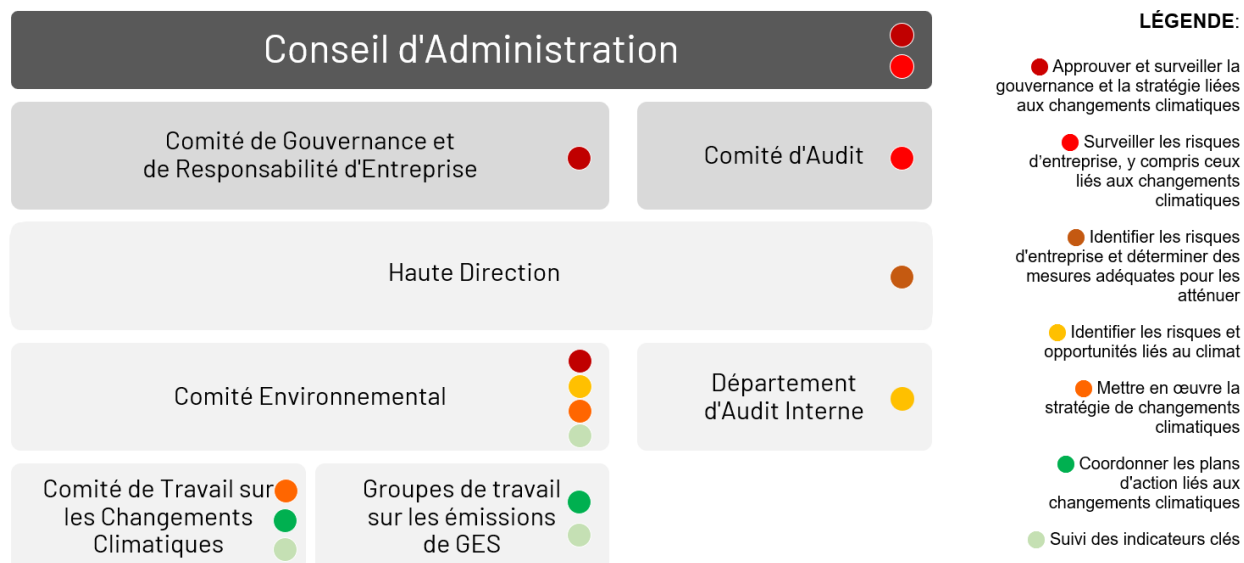
Résumé de notre alignement aux recommandations du TCFD

Piliers du TCFD	Divulgence recommandée	Alignement de METRO
1. Gouvernance	a) Décrire la surveillance exercée par le conseil d'administration sur les risques et occasions liés au climat	Section 1.1
	b) Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et occasions liés au climat	Section 1.2
2. Stratégie	a) Décrire les risques et occasions liés au climat identifiés par l'organisation à court, moyen et long terme	Section 2.1
	b) Décrire l'impact des risques et occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	Section 2.1
	c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario à 2°C ou moins	Section 2.2
3. Gestion des risques	a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques liés au climat	Section 3.1
	b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques liés au climat	Section 3.2
	c) Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation	Section 3.1
4. Indicateurs et objectifs	a) Indiquer les paramètres utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques	Section 4
	b) Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de portées 1, 2 et, si nécessaire, 3, ainsi que les risques qui y sont associés	Section 4
	c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et occasions liés au climat et les performances par rapport à ces objectifs	Section 4

Section 1 : Gouvernance

METRO place la gouvernance de ses actions et de ses engagements en matière de lutte contre les changements climatiques parmi ses priorités. Notre gouvernance climatique évolue en raison de l'importance croissante de cet enjeu dans la société et de notre compréhension évolutive des impacts des changements climatiques sur notre entreprise.

Figure 1 – Aperçu de la gouvernance climatique



1.1 La surveillance du conseil d'administration concernant les risques et occasions liés au climat

Conseil d'administration

Les responsabilités du conseil d'administration de METRO Inc. (le « Conseil ») comprennent la surveillance des activités de la Société relativement à sa raison d'être et la responsabilité d'entreprise, ce qui inclut les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), y compris les changements climatiques, et l'approbation du plan de responsabilité d'entreprise et de la divulgation afférente. Conformément à son mandat, le Conseil a surveillé et suivi la stratégie climatique de la Société.

Comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise

L'objectif principal du comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise est de soutenir le Conseil dans l'exécution de ses responsabilités de surveillance en :

- surveillant les activités de la Société relativement à sa raison d'être, et à la responsabilité d'entreprise, ce qui inclut les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), y compris la stratégie climatique;
- révisant la divulgation faite par la Société, y compris les changements climatiques ;
- révisant les plans et rapports de responsabilité d'entreprise, y compris ceux liés aux changements climatiques.

Comité d'audit

L'une des responsabilités du comité d'audit est de surveiller l'identification par la direction des risques importants pouvant affecter la Société, y compris les risques liés aux changements climatiques, et d'examiner l'efficacité des mesures mises en place pour gérer ces risques. Pour ce faire, le comité d'audit reçoit régulièrement du service de l'audit interne des évaluations des risques concernant diverses unités opérationnelles de la Société. Ces évaluations contiennent une description des risques importants qui pourraient affecter unité opérationnelle, ainsi que les mesures mises en place pour gérer ces risques.

1.2 Le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et occasions liés au climat

La haute direction

La haute direction identifie de manière proactive et évalue les principaux risques auxquels la Société est confrontée, y compris les risques liés au climat, et développe des mesures appropriées pour les gérer efficacement. La haute direction approuve également la stratégie de responsabilité d'entreprise, y compris la stratégie climatique, et veille à ce que les priorités soient en accord avec la stratégie commerciale de la Société et que les objectifs soient atteints. De plus, la haute direction prépare et recommande au conseil d'administration des politiques liées aux risques climatiques.

Service de l'audit interne

La haute direction identifie les principaux risques auxquels la Société est exposée et détermine également des mesures adéquates pour gérer ces risques de manière proactive. Le service de l'audit interne a pour mission de surveiller l'identification et l'évaluation des risques d'entreprise, et de s'assurer que des mesures d'atténuation sont en place pour réduire ces risques, y compris les risques climatiques, ainsi que toutes les activités d'assurance liées à ces risques. Tous les trois (3) ans, chaque secteur majeur d'activité fait l'objet d'une revue ou d'un audit afin de s'assurer que des mesures de contrôle ont été mises en place pour faire face aux risques d'entreprise associés à ce secteur d'activité. Le service de l'audit interne est également responsable de la révision des données de responsabilité d'entreprise, y compris les émissions de GES, avant leur publication.

Comité environnement

Le Comité environnement a pour mandat de superviser la mise en œuvre de la Politique environnementale de la Société, dont les émissions de GES, et de s'assurer de la progression des trois (3) priorités environnementales qui font partie du plan de responsabilité d'entreprise 2022-2026, y compris les changements climatiques. De plus, le comité environnement est chargé de rendre compte annuellement au comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise du conseil d'administration de la conformité à la Politique environnementale, de toute modification recommandée de la Politique et des performances environnementales de la Société. En ce qui concerne les changements climatiques, les performances en matière de réduction des émissions de GES et la progression du plan d'action sont rapportées et présentées aux membres du comité environnement de manière trimestrielle.

Comité de travail sur les changements climatiques

Le comité de travail sur les changements climatiques réunit plusieurs services de la Société afin de développer une vision commune et une feuille de route solide pour aborder les questions liées aux changements climatiques au sein de la Société. Cela se fait en établissant un plan d'action visant à identifier, quantifier et gérer les différents risques et occasions liés au climat. Cela nous aide à améliorer notre performance de façon continue et à intégrer davantage notre engagement en matière d'action climatique et de responsabilité d'entreprise à nos activités commerciales. Le comité de travail sur les

changements climatiques rend compte au comité environnement de la Société. Si des questions liées au climat sont évaluées comme importantes, le service de l'audit interne ou la direction les portent à l'attention du conseil d'administration.

Groupes de travail sur les émissions de gaz à effet de serre

Afin de gérer l'implantation de notre plan de décarbonation, deux (2) groupes de travail ciblent spécifiquement la réduction des GES : l'un pour l'énergie et les réfrigérants, et l'autre pour les transports. Les groupes de travail réunissent des personnes issues des services pertinents de la Société afin de préparer et mettre en œuvre des plans d'action pour réduire les émissions de GES. Suivant la vision et la feuille de route du comité de travail sur les changements climatiques, les groupes de travail collaborent pour intégrer et gérer de nouveaux systèmes et projets liés à l'énergie, aux réfrigérants et aux transports, afin d'optimiser notre stratégie de réduction et de concrétiser des réductions de nos émissions de GES.

Section 2 : Stratégie

Nous reconnaissons que les changements climatiques peuvent présenter à la fois des risques de transition et des risques physiques qui peuvent avoir un impact significatif sur nos opérations, notre chaîne de valeur et les intérêts plus larges de nos parties prenantes. Les risques de transition découlent de l'évolution du cadre réglementaire, des changements sur les marchés et de l'évolution des attentes sociales. Les risques physiques, quant à eux, proviennent des conséquences directes et indirectes des changements climatiques, notamment les événements météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de la mer et les perturbations des écosystèmes. En abordant ces risques de front, nous souhaitons renforcer notre résilience, protéger la valeur pour nos actionnaires et contribuer à un avenir durable et prospère.

Une analyse des scénarios climatiques constitue un outil précieux pour comprendre l'impact potentiel des changements climatiques sur la Société, même si elle ne fournit pas de prédictions définitives sur l'avenir. En utilisant l'analyse de scénarios, nous pouvons améliorer notre compréhension de la façon dont les changements climatiques peuvent nous affecter, ce qui nous permet de mieux planifier stratégiquement, de gérer les risques et d'évaluer notre résilience stratégique. En 2022, nous avons lancé une initiative globale de modélisation qualitative du climat le long de notre chaîne de valeur pour évaluer la résilience de nos actifs face à des conditions externes variables. Les résultats de cet exercice de modélisation ont confirmé que, dans un avenir prévisible, METRO devra prendre en compte certains risques de transition.

2.1 Paramètres des scénarios climatiques

Paramètres pour l'analyse des risques physiques

Les modèles de trajectoires d'évolution Socio-Économique Partagées (SSP) montrent comment les facteurs socio-économiques tels que la population, la croissance économique, l'éducation, l'urbanisation et le développement technologique pourraient évoluer au cours du prochain siècle. Ces scénarios ont été sélectionnés pour évaluer les risques physiques de METRO.

Tableau 1 – Scénarios SSP sélectionnés

Horizon de temps	Court terme	Moyen terme	Long terme
	2030	2050	2090
Trajectoires	SSP1-2.6	SSP2-4.5	SSP3-8.5
	Scénario changements climatiques Faible Scénario de mitigation agressif dans lequel les émissions totales de GES sont réduites à zéro net d'ici 2050, ce qui entraîne une hausse des températures mondiales moyennes de 1,3 à 2,4 °C d'ici 2100, conforme aux objectifs de l'Accord de Paris.	Scénario changements climatiques Moyen Scénario de forte mitigation dans lequel les émissions totales de GES se stabilisent aux niveaux actuels jusqu'en 2050, puis diminuent jusqu'en 2100, avec une hausse des températures moyennes de 2,1 à 3,5 °C d'ici 2100.	Scénario changements climatiques Élevé Scénario de faible mitigation dans lequel les émissions totales de GES triplent d'ici 2075 et les températures moyennes mondiales augmentent de 3,3 à 5,7 °C d'ici 2100.

Paramètres pour l'analyse des risques et occasions de transition

La Banque du Canada a élaboré un ensemble de scénarios pour décrire les résultats de risques qui auraient un impact sur l'économie canadienne et le système financier. Ces scénarios ont été pris en compte pour évaluer les risques et occasions de transition pour METRO.

Tableau 2 – Scénarios politiques sélectionnés

Horizon de temps	Court terme	Moyen terme
	2030	2050
Scénarios de la Banque du Canada	Politiques de 2019 (Scénario de référence)	Politiques à 1,5°C
	Les résultats sont définis en fonction des politiques climatiques actuelles, ce qui entraîne une augmentation des émissions et une élévation de la température moyenne mondiale de 2,9 à 3,1°C d'ici 2100. Le scénario des Politiques de 2019 est aligné avec le SSP2-4,5.	Les résultats sont définis en fonction d'une action globale cohésive visant à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 1,5°C. Les engagements actuels de neutralité carbone pris par les pays sont pris en compte dans le scénario. Le scénario de Neutralité Carbone (1,5°C) est aligné avec le SSP1-1,9.







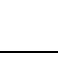
2.2 Identification des risques et occasions liés au climat et leurs impacts

Dans cette section, vous trouverez un résumé complet des risques liés au climat pour METRO, concernant à la fois les risques physiques et les risques de transition, jusqu'en 2050.

L'analyse prend en compte trois (3) scénarios SSP pour les risques physiques et les deux (2) scénarios de la Banque du Canada pour les risques de transition. Ces informations ont été tirées de l'analyse des scénarios climatiques réalisée par nos consultants, englobant les avantages potentiels qui peuvent découler des changements climatiques. L'identification des risques et occasions liés au climat ainsi que leurs impacts reposent sur des évaluations et des prévisions. Il s'agit donc d'informations prospectives et le lecteur ou la lectrice devrait se référer à la rubrique "Informations prospectives" au début de ce rapport.

Risques physiques

















Tableau 3 – Risques opérationnels liés au climat (horizon de temps : 2050)

Risques évalués (sélectionnés)	SSP1- 2.6	SSP2 -4.5	SSP3 -8.5	Résultats ¹	Potentiel impact sur METRO
 Élévation du niveau de la mer	●	●	●	Pas de conséquence significative pour METRO dans l'ensemble. Les résultats indiquent un risque très faible pour tous les horizons de temps et scénarios.	Aucun attendu
 Inondations	●	●	●	Le risque augmente aux horizons 2050 et 2090 pour tous les scénarios RCP, avec une augmentation significative pour les scénarios RCP4.5 et 8.5.	<ul style="list-style-type: none"> • Dommages aux biens • Interruption des opérations • Santé et la sécurité des clients et du personnel de METRO
 Incendies de forêt	●	●	●	Le risque augmente aux horizons de temps 2050 et 2090 pour tous les scénarios RCP.	
 Cyclones tropicaux	●	●	●	Pas de conséquence significative pour METRO dans l'ensemble. Risque très faible pour tous les actifs à tous les horizons de temps et scénarios RCP.	Aucun attendu
 Chaleur extrême	●	●	●	Le risque est accru dans un scénario RCP4.5 et RCP8.5 aux horizons de temps 2050 et 2090.	Potentiel impact sur la capacité de réfrigération
 Froid extrême	●	●	●	Risque faible pour METRO dans l'ensemble car il est prévu que les événements de froid extrême diminuent.	Aucun attendu
 Pénurie d'eau	●	●	●	Pas un risque important pour METRO. Il est peu probable que cela affecte les actifs ou les opérations.	Aucun attendu

LÉGENDE - Niveau de risque : ● Très faible, ● Faible, ● Moyen, ● Élevé, ● Très élevé

¹ Les profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) sont des trajectoires de concentration de GES décrivant différents futurs climatiques en fonction du volume de GES émis dans le futur et ne prennent pas en compte les différents profils socio-économiques. Les quatre (4) RCP utilisés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans le cinquième rapport d'évolution (AR5) sont: RCP 2.6, RCP 4.5, RCP 6.0 et RCP 8.5. Les RCP supplémentaires qui ont été développés pour le sixième rapport d'évolution (AR6) sont RCP 1.9, RCP 3.4 et RCP 7.

















Tableau 4 – Risques climatiques dans la chaîne d'approvisionnement (horizon : 2050)

Risques évalués (sélectionnés)	Horizon	Scénarios	Exposition des fournisseurs
 Élévation du niveau de la mer	2050	SSP3-8.5	 Faible
 Inondations	2050	SSP3-8.5	 Faible
 Incendies de forêt	N/A	N/A	 Faible à  élevé
 Cyclones tropicaux	N/A	N/A	 Faible à  élevé
 Chaleur extrême	2050	SSP3-8.5	 Faible à  élevé
 Pénurie d'eau	2050	SSP3-8.5	 Faible à  moyen

LÉGENDE - Niveau de risque :  Très faible,  Faible,  Moyen,  Élevé,  Très élevé

Risques de transition












Tableau 5 – Risques liés au climat en transition (horizon : 2050)


Risques évalués (sélectionnés)		Scénarios de la Banque du Canada	
		Politiques de 2019 (scénario de référence)	Net-Zéro (1.5)
 Politique & Légal	Prix du carbone		
	Réglementation émergente sur les réfrigérants/gaz		
 Technologie	Transition vers des technologies à plus faibles émissions		
 Marché	Chocs de prix/d'approvisionnement sur les marchés de l'énergie		
	Chocs de prix/d'approvisionnement sur les produits de construction et les matières premières		
 Réputationnel	Attentes des investisseurs		

LÉGENDE - Niveau de risque :  Très faible,  Faible,  Moyen,  Élevé,  Très élevé

Occasions liées au climat

Tableau 6 – Occasions liées au climat (horizon : 2050)

Occasions évaluées (sélectionnées)		Scénarios de la Banque du Canada	
		Politiques de 2019 (scénario de référence)	Net-Zéro (1.5)
 Produits et services	Création/développement d'initiatives locales		
	Création/développement de nouveaux produits durables		
 Résilience	Politique d'approvisionnement en soutien aux producteurs durables		
 Sources d'énergie	Participation aux marchés du carbone		

LÉGENDE - Niveau d'occasion :  Très élevé,  Élevé,  Moyen,  Faible,  Très faible

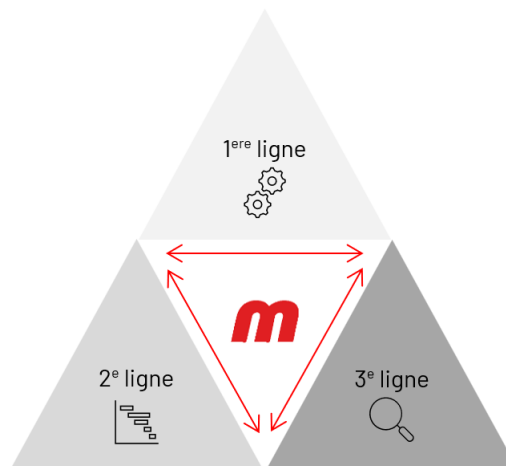
Section 3 : Gestion des risques

3.1 Les processus d'identification, d'évaluation et d'intégration des risques liés au climat

Les risques liés au climat sont intégrés dans notre cadre de gestion des risques d'entreprise et divulgués dans notre [Rapport annuel 2024](#), tout comme l'ensemble des autres risques auxquels la Société est exposée (voir la section intitulée « Gestion des crises et changements climatiques » dans le rapport annuel 2024).

METRO gère les risques climatiques selon une approche de défense à trois lignes. La première ligne inclut les équipes opérationnelles qui s'occupent des risques quotidiens, la deuxième ligne comprend les équipes de gestion des risques qui supervisent et soutiennent ces efforts, et la troisième ligne est constituée du service de l'audit interne et du comité d'audit.

Nos actions sont orientées autour des résultats de l'analyse des scénarios climatiques, qui a été réalisée en 2023 et qui a permis d'identifier et de comprendre les risques importants liés aux changements climatiques.



Première ligne de défense : Les équipes opérationnelles

Grâce à cette analyse des scénarios climatiques, METRO a acquis des informations pertinentes sur les risques spécifiques auxquels notre organisation pourrait être confrontée. Munis de cette connaissance, en 2024, nous avons transmis les résultats de cette étude aux équipes dont les activités seront les plus impactées par les changements climatiques, les positionnant ainsi comme la première ligne de défense dans notre stratégie de gestion des risques climatiques. En 2025, des plans de résilience supplémentaires seront développés avec les équipes de la Centrale nationale d'achats et de l'Ingénierie et Immobilier. Ces plans nous permettront d'améliorer notre capacité à résister et à nous adapter aux défis posés par les changements climatiques.

Deuxième ligne de défense : Les équipes de gestion des risques

Les équipes de gestion des risques, y compris l'équipe d'Environnement et risques techniques, l'équipe de Trésorerie, assurances et gestion des risques, ainsi que l'équipe de Sécurité et résilience de l'entreprise, servent de deuxième ligne de défense. Elles supervisent et soutiennent les équipes opérationnelles en développant des stratégies de gestion des risques, y compris les risques liés au climat. Elles jouent un rôle crucial dans la sensibilisation aux risques climatiques, le suivi des tendances émergentes, et le développement de plans de résilience pour renforcer la capacité de l'entreprise à s'adapter aux impacts climatiques.

Troisième ligne de défense : Le service de l'audit interne, le comité d'audit et le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise

Le service de l'audit interne a pour mission de surveiller l'identification et l'évaluation des risques d'entreprise, et de s'assurer que des mesures d'atténuation sont en place pour réduire ces risques, y compris les risques climatiques, ainsi que toutes les activités d'assurance liées à ces risques. Le service de l'audit interne fait rapport à la direction de la Société ainsi qu'au comité d'audit. Cela permet à la

Société de s'assurer qu'elle maintient des pratiques solides en matière de gestion des risques dans l'ensemble de ses opérations, y compris la prise en compte des risques liés au climat de manière globale.

Pour sa part, le comité d'audit examine les risques importants identifiés par la direction de la société, y compris les risques climatiques. Il surveille l'efficacité des mesures mises en place pour gérer ces risques en engageant des discussions avec la direction afin de comprendre comment les risques sont pris en charge. Plus précisément, le comité d'audit examine les rapports sur les risques importants, y compris les risques climatiques, qui fournissent une description des risques importants ainsi que des mesures et des plans d'action mis en place pour gérer ces risques. De plus, le comité d'audit sollicite l'avis de la direction concernant la robustesse des systèmes de gestion des risques et les seuils de risque acceptables. Il veille à ce que la direction fournisse une assurance raisonnable concernant la conformité de tels systèmes.

Le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise examine périodiquement les politiques liées aux risques climatiques, telle que la Politique environnementale, comme recommandé par la direction de la Société.

3.2 Les processus de gestion des risques liés au climat

Continuité des affaires et résilience

METRO reconnaît l'importance de ses activités pour répondre aux besoins quotidiens des patient·e·s et de la clientèle de ses enseignes alimentaires et de pharmacie. Ainsi, METRO a mis en place et maintient depuis plus de 20 ans un programme de gestion de continuité des affaires afin de maintenir une préparation appropriée pour une intervention coordonnée et efficace en cas d'urgence et ainsi poursuivre ses activités en cas d'incidents pouvant les affecter.

Le programme a fait l'objet d'une refonte en 2020, résultant en une gouvernance unique, appliquée à l'ensemble des fonctions et opérations et en systématisant l'élaboration et la mise en place d'un amalgame de solutions de continuité des affaires, plans de contingence, plans spécialisés et plans de mesures d'urgence.

À la suite de l'annonce du soutien de METRO au TCFD, l'équipe de continuité des affaires et de résilience a entrepris un projet visant à renforcer la résilience de la Société face aux changements climatiques, afin d'atténuer les impacts futurs sur nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement.

Gestion de crise

Alors que les changements climatiques exacerbent la fréquence et la gravité des catastrophes naturelles, METRO reconnaît l'importance d'agir en amont afin de réduire les risques et les impacts potentiels de ces événements. Nos équipes ont élaboré différents guides de réponses aux urgences, couvrant nos différentes opérations critiques telles que les centres de distribution et de production, les magasins de détail et l'ensemble de nos autres activités. Ces guides détaillent les protocoles pour réagir aux catastrophes naturelles, impactant nos sites, nos employé·e·s, nos fournisseurs et potentiellement nos systèmes. En décrivant les actions spécifiques à prendre lors de ces conséquences, METRO s'assure que ses équipes soient préparées à gérer ces situations d'urgence et à maintenir la continuité de ses différentes opérations.

Chaîne d'approvisionnement

Un autre risque lié au climat est la perturbation potentielle de notre chaîne d'approvisionnement. Pour y remédier, l'équipe de la centrale nationale d'achats développe des stratégies pour renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Ces stratégies visent à garantir que la clientèle ait un accès continu à une gamme diversifiée de produits tout au long de l'année, malgré les défis liés au climat. En renforçant notre chaîne d'approvisionnement, nous cherchons à maintenir une disponibilité ininterrompue des produits et à soutenir la stabilité opérationnelle.

Section 4 : Indicateurs et objectifs

Nous nous engageons à établir des mesures ainsi que des objectifs significatifs et réalistes, et à atteindre avec succès nos objectifs de réduction des émissions de GES.

4.1 Indicateurs liés au climat

Des données fiables serviront de pierre angulaire fondamentale afin de déterminer nos objectifs et leur atteinte. Nous continuons nos démarches afin d'améliorer notre outil de calcul, en veillant à sa robustesse et à sa précision dans la quantification des émissions.

Tableau 7 – Émissions brutes absolues des GES générées (tonnes métriques d'équivalent CO₂)

2024	Émissions FLAG ²	Émissions non FLAG	TOTAL
Portée 1	0	264 354,3	264 354,3
Portée 2	0	19 573,4	19 573,4
Portée 3	7 164 423,7	3 169 422,3	10 333 846,0
TOTAL	7 164 423,7	3 453 349,9	10 617 773,7

Nos émissions de gaz à effet de serre ont été mesurées conformément au Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard (2004). Pour plus de détails sur nos calculs et hypothèses, veuillez vous référer à notre [fiche d'information sur notre méthodologie pour la publication de nos émissions de GES](#).

4.2 Objectifs liés au climat

À la suite de notre engagement pris en octobre 2022 d'évaluer rigoureusement la faisabilité et les coûts de l'atteinte des cibles net zéro de la Science Based Targets initiative (SBTi), nous avons revu et ajusté la portée de notre objectif en nous engageant à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à court terme pour l'ensemble de l'entreprise, en s'appuyant sur la norme SBTi.

Nos nouveaux objectifs à court terme basés sur la science, qui doivent encore être approuvés par la SBTi, sont alignés avec le niveau de décarbonation requis pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C par rapport aux températures préindustrielles. Nos objectifs, ayant pour année de référence 2023, consisteront à :

- Réduire de 42 %, en valeur absolue, les émissions de GES de portée 1 et de portée 2 d'ici 2030;
- Avoir 45 % de nos fournisseurs (en termes de dépenses) qui ont des objectifs basés sur la science d'ici 2028;
- Réduire de 25 %, en valeur absolue, les émissions de GES de portée 3 provenant de l'achat de biens et services d'ici 2030;
- Réduire de 25 %, en valeur absolue, les émissions de GES de portée 3 provenant du transport et de la distribution en aval d'ici 2030; et
- Réduire de 30,3 % nos émissions de GES de portée 3 FLAG d'ici 2030.

Nos objectifs sont actuellement en processus de validation par la SBTi.

Veuillez vous référer au [rapport de responsabilité d'entreprise 2024](#) pour davantage de détails sur notre plan de décarbonation, et à la [fiche d'information sur les émissions de GES](#) et à la [méthodologie pour la publication de nos émissions de GES](#) pour en apprendre davantage sur notre méthodologie, le calcul de nos émissions de GES et nos cibles.

² Émissions de GES provenant « des forêts, des terres et de l'agriculture » (FLAG)